

**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2024
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°D2024/30

QUESTION N°9

OBJET : URBANISME / CESSION A TITRE ONEREUX DES PARCELLES SECTION AT N°1574 ET SECTION AV N°245 AU PROFIT DU SYNDICAT INTEGRE ASSAINISSEMENT ET RIVIERE DE LA REGION D'ENGHIEN-LES-BAINS (SIARE)

**L'an deux mille vingt-quatre
Le vingt-deux mai
A vingt heures trente minutes**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUD - Jean-Claude CHEVRIER
Adélaïde DA PAULA - Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI
Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN - Jocelyne BINET - Josiane THOMAS - Maria GUYON
Florence DOUILLON - Nadine MEUNIER - Eric COUDERCHON - Fabien CUVILLIER
Amélie SANDRIN - Eric NOIRET - Annie METAY - Eric BOSC
Mathilde MISSLIN - Patrick MURCIA

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Isabelle CHOCHON-LAMBERT a donné procuration à Jean-Claude CHEVRIER
Seddik HADDOUYAT a donné procuration à Claude CAUET
Frédéric CLAUD a donné procuration à Chantal CLAUD
Christophe CONNAN a donné procuration à Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN
Christophe BATAIS a donné procuration à Eric BOSC

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Pascal KLINGLER
Denis HOFFMANN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Eric COUDERCHON



Michel VALLADE, le Maire, ouvre la séance à 20 heures 30 minutes.

**Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de présents : 22
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votants : 27**

N°D2024_30 – URBANISME ET FONCIER / Cession à titre onéreux des parcelles section AT n°1574 et section AV n°245 au profit du Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la Région d'Enghien-les-Bains (S.I.A.R.E)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-29, L.2241-1 et R.2241-1,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment l'article L.3211-14,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal n°392/2013 en date du 2 juillet 2013, modifié en date du 7 novembre 2017 et mis en compatibilité en date du 24 février 2020,

Vu la proposition d'acquisition des parcelles section AT n°1574 et section AV n°245 sises « la Mare de Beauchamp » du Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la Région d'Enghien-les-Bains (S.I.A.R.E) en date du 19 octobre 2023,

Vu la localisation du projet et l'extrait du plan cadastral annexés à la présente,

Vu le courrier d'accord n°2024-0120 de Monsieur le Maire à cette proposition en date du 10 avril 2024 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Après en avoir délibéré,
Décide à l'unanimité,**

- ✓ **APPROUVER** l'acquisition par le Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la Région d'Enghien-les-Bains (S.I.A.R.E) des deux parcelles section AT n°1574 et section AV n°245 d'une superficie totale de 438 m² au prix de 1€ / m², soit 438 euros au total.
- ✓ **PRÉCISER** que les recettes seront versées au budget communal.
- ✓ **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique et tous les documents s'y rapportant.

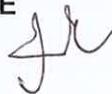
**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET
AN SUSDITS,
POUR EXTRAIT CONFORME
PIERRELAYE, LE 22 MAI 2024**

Transmis en Préfecture le : 24/05/2024

Publié(e) le : 24/05/2024

Exécutoire le : 24/05/2024

LE MAIRE



MICHEL VALLADE



Vu pour être annexé
à la délibération du
conseil municipal
N° D2024/30 du 22/05/2024
LE MAIRE,



Département :
VAL D OISE

Commune :
PIERRELAYE

Section : AT
Feuille : 000 AT 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 27/09/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

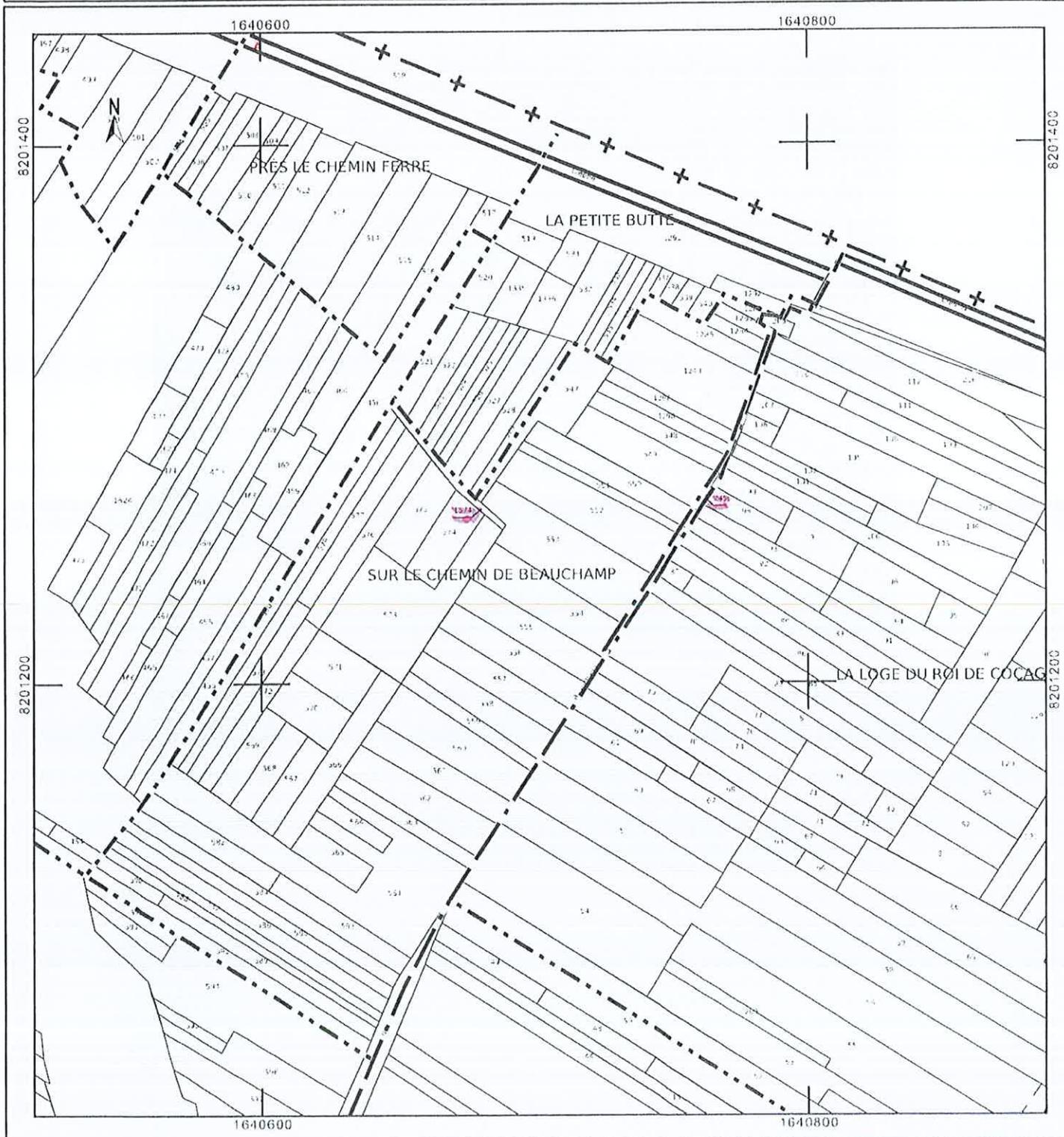
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SERVICE DEPARTEMENTAL DES
IMPOTS
FONCIERS DU VAL D'OISE CENTRE
DES FINANCES PUBLIQUES 95093
95093 CERGY PONTOISE CEDEX
tél. 01.30.75.72.00 -fax
sdif.val-doise@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Commune : PIERRELAYE (950488)
Surface géographique : 259 m²
Contenance : 268 m²
Adresse : PIERRELAYE
Bâtie : Non
Urbaine : Non



Échelle : 1:1000

Propriétaire(s) :

Compte : +00753 (1)

Propriétaire :

Nom : COMMUNE DE PIERRELAYE

Né(e) le : Né(e) à :

Adresse : 0042BRUE VICTOR HUGO - 95480 PIERRELAYE

Régime : propriétaire

Subdivision(s) fiscale(s) (1) :

Compte	Lettre	Groupe	Nature	Occupation	Classe	Surface (m ²)	Revenu (€)	Référence (€)
+00753		Sols		Sols		268	0	0
Total						268	0	0

Commune : PIERRELAYE (950488)
Surface géographique : 154 m²
Contenance : 170 m²
Adresse : PIERRELAYE
Bâtie : Non
Urbaine : Non



Échelle : 1:1000

Propriétaire(s) :

Compte : +00573 (1)

Propriétaire :

Nom : COMMUNE DE PIERRELAYE

Né(e) le : Né(e) à :

Adresse : HOTEL DE VILLE 0042BRUE VICTOR HUGO - 95480 PIERRELAYE

Régime : propriétaire

Subdivision(s) fiscale(s) (1) :

Compte	Lettre	Groupe	Nature	Occupation	Classe	Surface (m ²)	Revenu (€)	Référence (€)
+00573		Sols		Sols		170	0	0
Total						170	0	0